

Nice, le 2 septembre 2021

Les inspecteurs de langues vivantes étrangères

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de  
langues vivantes  
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement

Objet : lettre de rentrée

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Comme les années précédentes, les inspecteurs de l'académie de Nice proposent d'introduire cette lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun.

### **Partie commune à l'ensemble des disciplines**

Chères et chers collègues,

Nous vous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire et adressons aux nouveaux entrants dans l'Académie nos vœux de bienvenue. Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement qui a permis d'assurer, tant sur le plan professionnel que sur le plan humain, ce depuis le mois de mars 2020, une continuité pédagogique de qualité au service de la réussite de vos élèves.

Nous tenons aussi à vous remercier pour œuvrer sans relâche afin que les principes fondamentaux de la laïcité soient ancrés dans vos enseignements. C'est ce que faisait Monsieur Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie à qui nous voulons penser en ce début d'année scolaire.

Dans le contexte sanitaire actuel, vous aurez à assurer la continuité pédagogique. Concernant les évaluations organisées en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de la note globale du baccalauréat, vous aurez à élaborer collectivement un projet d'évaluation. Vous pouvez compter sur le corps d'inspection pour vous accompagner, tant à l'échelle de la classe qu'à celle de l'établissement et du réseau, dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et de l'évaluation des apprentissages déterminante tant pour la réussite aux examens que pour l'orientation.

Nous vous rappelons que le cahier de textes officiel doit être renseigné avec soin ; il contribue à la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

La circulaire de rentrée publiée au Bulletin officiel du 24 juin 2021, détaille les priorités pour l'année scolaire 2021-2022.

<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2021-au-bulletin-officiel-323792>

Pour appuyer vos pratiques durant la crise sanitaire, des outils et des ressources sont à votre disposition sur les sites académiques disciplinaires ainsi qu'au niveau national :

[https://eduscol.education.fr/2728/continuite-pedagogique-dans-le-seconddegre?menu\\_id=3409](https://eduscol.education.fr/2728/continuite-pedagogique-dans-le-seconddegre?menu_id=3409)

L'évaluation revêt une importance particulière pour identifier les besoins de vos élèves. Au collège, les évaluations nationales se déroulent **entre le 13 septembre et le 1er octobre 2021** pour tous les élèves de sixième des établissements publics et privés sous contrat.

<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

Outils de positionnement mis à votre disposition pour les autres niveaux de classe :

<https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-depositionnement-en-seconde.html>

Au lycée, chaque élève de seconde générale et technologique passe un test de positionnement en septembre qui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

<https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>,

Modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages, pour les faire progresser et réussir, il conviendra de mettre en œuvre **Devoirs faits** au collège le plus tôt possible et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les **compétences orales** des élèves à construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours d'apprentissage sont également une des priorités. Des actions de formation disciplinaires et interdisciplinaires sont prévues au Plan Académique de Formation.

Les **rendez-vous de carrière de la campagne 2020-2021** qui n'ont pu être réalisés pourront se dérouler à partir du 16 septembre, avec une convocation dès le 1<sup>er</sup> septembre afin de respecter les délais réglementaires.



Nous vous rappelons que vous devez déposer vos candidatures individuelles au **Plan Académique de Formation** sur [esterel.ac-nice.fr](http://esterel.ac-nice.fr), application GAIA individuel au plus tard le **19 septembre 2021**.

Enfin, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, la France assurera la présidence du Conseil de l'Union Européenne. Dès cette rentrée, il s'agit de faire vivre l'idée d'Europe dans les établissements dans le cadre de projets interdisciplinaires mais aussi en l'intégrant dans l'enseignement de vos disciplines. Des temps forts pourront par ailleurs venir rythmer cette année particulière : chacun pourra trouver des idées fort intéressantes afin de s'emparer de la citoyenneté européenne sur les sites du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo27/MENC2118652C.htm>

### **Partie commune à la discipline Langues Vivantes Étrangères en collège, en lycée général et technologique et en lycée professionnel**

Durant l'année scolaire 2020-2021, grâce à votre engagement, en présentiel comme en distanciel, au service de la réussite de tous les élèves en collège, en lycée professionnel, général et technologique, et en dépit des conditions rendues difficiles par le contexte sanitaire, les résultats et le niveau de maîtrise en langues vivantes se sont maintenus dans le contrôle continu mais aussi lors du grand oral qui représentait un nouveau défi pour tous.

Dans tous les établissements, et particulièrement dans les lycées, les plans de continuité pédagogique dans lesquels vous vous êtes investis avec beaucoup de professionnalisme ont permis d'assurer de façon très satisfaisante la continuité des apprentissages en LVE dans les différentes activités langagières, notamment en vous appuyant sur les ressources et les outils disponibles sur les pages dédiées de nos sites académiques et sur [Éduscol](https://www.eduscol.education.fr/).

En cette rentrée, une évaluation diagnostique privilégiant les activités orales sera propice à l'identification des besoins des élèves pour être en mesure d'y répondre de façon personnalisée dès les premières semaines.

Au collège, plus encore que les années précédentes les dispositifs d'accompagnement tels que devoirs faits ou E-devoirs faits vont jouer un rôle essentiel pour amener les élèves sur la voie de la réussite, en particulier les plus fragiles d'entre eux.

Au lycée général et technologique, cette rentrée 2021 est marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat qui fixe un nouveau cadre pour l'évaluation et l'organisation du contrôle continu ([BO n°30 du 29 juillet 2021](#) et [n°31 du 26 août 2021](#)) ; il s'agira notamment d'élaborer un projet d'évaluation commun pour la discipline langues vivantes. L'équipe des inspecteurs LVE reviendra très prochainement vers vous pour vous accompagner dans la construction de ce projet, avant que celui-ci ne soit présenté en conseil pédagogique.



En outre, tous les élèves de terminale se verront délivrer une attestation de niveau de langue vivante (LVA et LVB) dans les 4 activités langagières.

Au lycée professionnel : la mise en place des nouvelles modalités d'évaluation en CAP lors de session 2021 a donné satisfaction. Cette année, c'est au tour du baccalauréat professionnel de connaître sa 1<sup>ère</sup> session rénovée ([BO n°30 du 23 juillet 2020](#) et [BO n°28 du 15 juillet 2021](#) pour les grilles d'évaluation).

Le dispositif [PIX](#) visant à développer et certifier les compétences numériques des élèves et dont la mise en œuvre a été empêchée par la situation sanitaire sera généralisé cette année à tous les collèges et les lycées, avec une certification en fin de cycle 4, en terminale, en CAP, en STS et en CPGE à laquelle contribuent pleinement les langues vivantes.

Cette année sera également marquée par la Présidence française de l'Union européenne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'Europe, son histoire, sa construction et ses valeurs, feront l'objet d'actions pédagogiques renforcées. Cette présidence sera aussi l'occasion de nouer des partenariats scolaires (mobilités physiques ou virtuelles avec [E-Twinning](#)) avec les pays de l'Union Européenne et de promouvoir des actions dans les établissements pour faire vivre et célébrer l'Europe ([appel à projets PFUE 2022, célébrons l'Europe !](#)). Un Guide des possibles accompagnera le déploiement de cette année européenne. Le calendrier de cette année scolaire sera jalonné d'évènements qui seront aussi

l'occasion de mettre en avant les projets menés avec vos élèves autour de l'Europe. Le 26 septembre marquera un premier temps fort pour célébrer l'Europe avec vos élèves lors de la Journée Européenne des Langues. Un kit a été conçu par le GND inter-langues afin de faciliter la mise en place d'actions festives en donnant quelques pistes possibles : [kit journée européenne des langues](#).

Si vous avez la chance de bénéficier d'un assistant de langue, il est essentiel, surtout dans le contexte de la crise sanitaire, de lui réserver un accueil chaleureux en l'accompagnant dans ses premiers pas, tant dans son travail avec vos élèves que dans son installation dans notre académie (le site de [France Éducation International](#) vous sera pour cela très utile). Nous vous encourageons à vous appuyer sur les assistants de langue vivante pour mener à bien toutes les actions et les projets qui feront rayonner les langues au sein de votre établissement.

Le plan académique de formation en inter-langues propose cette année de nouveaux modules : écriture en LVE, lecture suivie, compétences orales, sciences cognitives et LV, approche ludique en LVE. Nous espérons que ce plan correspondra à vos attentes et que vous serez nombreux à vous y inscrire pour vous retrouver en inter-langues avec plaisir ; il convient pour cela de vous connecter à la plateforme GAIA en passant par le portail [Esterel](#). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **19 septembre prochain**.

Nous avons le plaisir cette année d'accueillir dans l'équipe des inspecteurs de LVE Laurent Hélius qui succède à Françoise Garrigue à laquelle nous souhaitons une très agréable retraite à partir du 31 octobre prochain.



**ACADÉMIE  
DE NICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**INSPECTIONS**

Nous tenons à remercier très sincèrement tous les tuteurs, les professeurs contributeurs dans le cadre de la continuité pédagogique, les professeurs investis dans l'élaboration de sujets d'examens et les professeurs correcteurs ou interrogateurs, les interlocuteurs académiques pour le numérique, les professeurs formateurs académiques et les chargés de mission pour leur engagement et leur implication sans faille.

Enfin, nous souhaitons à tous les professeurs de LVE une bonne rentrée scolaire ainsi que la bienvenue aux nouveaux professeurs et aux professeurs stagiaires qui rejoignent notre belle académie de Nice.

Brigitte Carrère, IA-IPR d'anglais

Françoise Garrigue, IA-IPR d'anglais

Bénédicte Gureghian, IA-IPR d'anglais

Laurent Hélius, IA-IPR d'anglais

Ulf Sahlmann, IA-IPR d'allemand

Michèle-Ruth Wendling, IA-IPR d'espagnol

Olivier Halbout, IA-IPR d'italien

Patrick L'Hospital, IEN ET EG lettres-anglais